



**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



EMPLOIS CROISSANCE ET PROSPÉRITÉ À LONG TERME

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2012
LE DISCOURS DU BUDGET

Le ministre des Finances, l'honorable
James M. Flaherty, c.p., député

Le 29 mars 2012





Le texte prononcé fait foi

LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2012 L'EMPLOI, LA CROISSANCE ET LA PROSPÉRITÉ À LONG TERME

Nous présentons aujourd'hui le Plan d'action économique de 2012. Il s'agit du plan du Canada pour l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme.

Les Canadiennes et les Canadiens ont toutes les raisons d'être confiants dans l'avenir. D'autres pays occidentaux risquent une contraction à long terme de leur économie, alors que nous avons l'occasion rare de mettre notre pays sur la voie de la croissance durable à long terme. Alors que d'autres ont peu de marge de manœuvre, nous sommes libres de choisir notre avenir. Nous avons fait notre choix. Notre gouvernement fait le choix de la prospérité pour tous les Canadiens. Nous prendrons des mesures énergiques pour veiller à ce que notre économie crée de bons emplois et qu'elle assure une meilleure qualité de vie à nos enfants et à nos petits-enfants.

Dans ce budget, le gouvernement n'envisage pas seulement les prochaines années, mais aussi la prochaine génération. Nous adoptons d'importantes mesures pour prendre appui sur les bases solides que nous avons établies depuis 2006. Nous évitons les difficultés prévisibles et nous profitons des nouvelles possibilités qu'offre l'économie mondiale. Les réformes que nous présentons aujourd'hui sont substantielles, responsables et nécessaires, et elles nous aideront à favoriser et à maintenir la croissance à long terme de l'économie canadienne.

Nous voulons renforcer la sécurité financière des travailleurs canadiens et de leurs familles, afin d'aider à créer de bons emplois et la prospérité à long terme dans toutes les régions du pays. Cependant, il ne suffit pas de conserver l'avantage du Canada parmi les grandes économies avancées. Nous devons aussi permettre au Canada de concurrencer efficacement les grandes économies émergentes et dynamiques. Face à une économie mondiale changeante, nous devons viser plus haut et ne pas nous laisser devancer. Nous devons réaliser l'énorme potentiel de notre grand pays.

Sir George Foster a écrit au sujet de ce potentiel, il y a un siècle de cela. Il avait aidé à le modeler à une époque déterminante au cours de laquelle il a été ministre des Finances dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald avant d'assister à la Conférence de paix de Paris, en 1919, aux côtés de Sir Robert Borden. Son message est aujourd'hui plus riche de sens qu'il ne l'aurait jamais imaginé.

Il disait en effet que son époque avait particulièrement besoin d'hommes d'État ayant une vision à long terme et des plus courageux, ainsi que du feu réconfortant de l'imagination nationale. Il invitait ses compatriotes à miser sur ces ressources. Il disait aussi que nous devrions nous arrêter moins à ce que nous sommes maintenant, et davantage à ce que nous pourrions être dans 50 ou 100 ans. Il invitait ses compatriotes à gravir les sommets et à adopter une perspective à long terme.

Justement, depuis 2006, notre gouvernement travaille dans une perspective à long terme. Nous avons pris des mesures cohérentes afin d'appuyer la création d'emplois et la croissance économique. Notre plan part du principe qu'en maintenant des impôts bas, nous aidons les familles qui travaillent dur et les entreprises qui créent des emplois pour les Canadiens. La récession et l'instabilité qui ont marqué l'économie mondiale au cours des dernières années ont fait ressortir la sagesse de ce plan; il nous a permis de relever un défi sans précédent. Il nous a donné les moyens de profiter d'une occasion unique et il a protégé et renforcé notre pays.

Protéger et renforcer notre pays

Passons notre bilan en revue. Le gouvernement a abaissé l'impôt sur le revenu des particuliers, et il a réduit la taxe sur les produits et services. Il a permis aux aînés de fractionner leur revenu de pension et établi la Prestation fiscale pour le revenu de travail, à l'intention des travailleurs à faible revenu. Plus d'un million de Canadiens à faible revenu n'ont plus à payer d'impôt fédéral sur le revenu. Nous avons instauré le Régime enregistré d'épargne-invalidité, de même que le compte d'épargne libre d'impôt – le mécanisme d'épargne personnel le plus important depuis la création du Régime enregistré d'épargne-retraite. Au total, une famille type de quatre personnes épargne maintenant 3 100 \$ par année en impôts et taxes.

Nous avons aussi réduit le fardeau fiscal des entreprises qui créent des emplois pour les Canadiens. Le Canada est maintenant le pays où le taux global d'imposition des nouveaux investissements des entreprises est le plus bas parmi les grandes économies avancées. Il s'agit là d'un avantage marqué pour le Canada face à l'économie mondiale. Cela nous aide à créer et à préserver des emplois dans les collectivités partout au pays, dès maintenant et à long terme.

Parce que nous avons fait des choix responsables, nous avons pu adopter des mesures énergiques lorsque la récession économique mondiale a frappé. Nous avons mis en œuvre l'un des plans de stimulation économique les plus vastes et les plus efficaces parmi les pays du Groupe des Vingt. Nous avons investi comme jamais auparavant dans l'infrastructure. Nous avons encouragé les entreprises à investir et nous les avons aidées à éviter de devoir mettre des employés au chômage. Nous avons investi de façon substantielle dans la formation axée sur les compétences, et nous sommes venus en aide aux travailleurs qui ont perdu leur emploi. Nous avons fait tout cela sans créer de structure administrative permanente. Nous l'avons fait sans nous endetter massivement et sans creuser de déficits à long terme, contrairement à de nombreux autres pays. Nous avons fait tout cela sans augmenter les impôts.

Voilà pourquoi le Canada s'est mieux tiré d'affaire que la plupart des autres pays industrialisés pendant ces années difficiles

Cependant, le nombre de Canadiens en chômage continue de nous préoccuper. Face à cette situation, le budget d'aujourd'hui renferme des mesures visant à créer des emplois de haute qualité. Il faut se rappeler que le Canada est l'un des deux seuls pays du G-7 à avoir recouvré tous les emplois perdus au cours de la récession mondiale. En fait, depuis juillet 2009, l'économie a créé un total net de plus de 610 000 emplois. Selon le Forum économique mondial, nos banques sont les plus solides au monde. D'après la revue *Forbes*, le Canada est le meilleur pays au monde où les entreprises peuvent prendre de l'expansion et créer des emplois. Le ratio de notre dette nette au produit intérieur brut est encore, et de loin, le plus faible à l'échelle du G-7. Enfin, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Fonds monétaire international s'attendent à ce que l'économie canadienne soit parmi les plus fortes à l'échelle des pays industrialisés au cours des deux prochaines années.

Les prochaines étapes

Les Canadiens sont conscients du fait que notre pays est plus performant que les pays comparables. Ils comprennent aussi que l'économie mondiale reste fragile. Ils savent que nos partenaires commerciaux traditionnels sont aux prises avec de sérieux problèmes économiques à long terme. Les Canadiens sont également conscients que notre pays a ses propres défis à relever. Nous devons promouvoir l'innovation de manière plus efficace, afin de continuer de créer des emplois de qualité. Nous devons nous préparer au vieillissement rapide de notre population, afin d'assurer notre prospérité à long terme.



De nombreux Canadiens s'inquiètent de savoir s'ils auront assez d'argent pour leur retraite. Ils se demandent si nos programmes sociaux seront au rendez-vous lorsqu'ils en auront besoin, et s'il y aura de bons emplois et une meilleure qualité de vie, pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

En réponse à ces craintes, certains hausseraient les impôts, augmenteraient les dépenses publiques et tourneraient le dos aux nouveaux débouchés commerciaux. Ces politiques à courte vue, irresponsables et dangereuses anéantiraient les emplois, créeraient des déficits écrasants et paralyseraient notre économie. Elles gaspilleraient l'avantage du Canada. À terme, elles rendraient nos programmes sociaux non viables. Nous voyons de tels effets dans la situation très difficile où la Grèce et d'autres pays d'Europe se retrouvent à l'heure actuelle. Ces politiques nous détourneraient de la prospérité à long terme et nous mèneraient vers le déclin à long terme.

Notre gouvernement ne permettra pas que l'on en arrive là. Nous garderons le cap afin de continuer de créer des emplois de haute qualité et une croissance économique à long terme pour les Canadiens. Nous n'augmenterons pas les impôts et nous maintiendrons notre approche cohérente, pragmatique et responsable à l'égard de l'économie. Nous prendrons les prochaines mesures qui s'imposent pour bâtir la confiance dans notre avenir.

Maintenir et renforcer la santé financière du Canada

Les Canadiens doivent avoir confiance dans nos perspectives de croissance économique. Cela est déterminant pour la création de bons emplois comme pour le maintien de nos programmes sociaux et l'amélioration de notre qualité de vie. Les Canadiens doivent aussi savoir que le gouvernement sera en mesure de réagir de manière énergique à toute crise économique future venue de l'extérieur de nos frontières. Pour engendrer cette confiance, nous devons garantir la viabilité à long terme de la situation financière du Canada. À cette fin, nous tiendrons l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme que nous avons pris dans le Plan d'action économique lancé dans le budget de 2009.

Nous sommes sur la bonne voie. En moins de deux ans, nous avons déjà réduit le déficit de moitié. Nous y sommes parvenus en mettant fin aux mesures ciblées et provisoires de stimulation et en contrôlant l'augmentation des nouvelles dépenses. Dans le budget d'aujourd'hui, nous passons aux prochaines étapes, en réduisant les dépenses publiques de façon modérée. La grande majorité de ces économies proviendront de l'élimination du gaspillage lié aux opérations internes de l'État, afin d'alléger ce dernier et de le rendre plus efficient.

Par exemple, le gouvernement prendra une mesure qui aurait dû être prise il y a longtemps, comme tous en conviendront : nous allons éliminer la pièce d'un cent. Les pièces d'un cent prennent trop de place sur la commode. Les entreprises qui cherchent à prendre de l'expansion et à créer des emplois y consacrent bien trop de temps. La production de chaque pièce d'un cent coûte un cent et demi aux contribuables. Nous allons donc cesser d'en fabriquer.

Les Canadiens se demandent peut-être pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt. Ils se demandent peut-être aussi pourquoi les fonctionnaires sont parfois tenus de voyager alors qu'il serait plus facile pour eux et moins coûteux pour les contribuables de tenir une vidéoconférence. Les Canadiens seront peut-être étonnés d'apprendre que certains des documents les plus volumineux que produit le gouvernement continuent d'être imprimés alors que tous les utilisent maintenant en ligne. Si c'est le cas, ils se réjouiront de savoir que nous allons mettre fin à ces formes de gaspillage et à d'autres semblables partout au gouvernement.

Parce que le gouvernement a fait des choix responsables, nous pouvons éliminer le déficit en comprimant les dépenses de façon modérée et sensée. Nous n'avons pas besoin de procéder à des coupes draconiennes comme celles qui sont imposées à d'autres pays industrialisés à l'heure actuelle. Nous n'avons pas besoin de recourir aux mesures d'austérité radicales instaurées par le gouvernement fédéral dans le milieu des années 1990. En fait, le gouvernement rétablira l'équilibre budgétaire tout en maintenant une progression viable des transferts pour les programmes sociaux. Les économies que nous avons dégagées sont modérées. Elles représenteront moins de 2 % de l'ensemble des dépenses de programmes fédérales.

Garantir la viabilité des programmes sociaux du Canada

Le gouvernement a toujours agi de manière responsable afin que les programmes sociaux sur lesquels les Canadiens comptent soient toujours là quand ils en ont besoin. Comme je l'ai dit, nous augmenterons de façon viable le soutien pour les soins de santé, l'éducation et les pensions. Aujourd'hui, nous prenons aussi des mesures pour garantir la viabilité du système canadien de revenu de retraite.

Des changements ont été apportés au Régime de pensions du Canada, il y a de cela des années, pour en assurer la viabilité. Grâce à ces mesures, le Régime est aujourd'hui solide et entièrement capitalisé. Par contre, il est clair que nous devons intervenir maintenant afin de garantir la viabilité du Programme de la sécurité de la vieillesse, qui constitue le plus important programme de dépenses du gouvernement fédéral.

Le Programme de la sécurité de la vieillesse a été conçu en prévision d'un avenir démographique très différent de celui qui attend le Canada d'aujourd'hui. Dans les années 1970, on comptait sept travailleurs pour chaque personne de plus de 65 ans; dans 20 ans, on n'en comptera plus que deux. Dans les années 1970, l'espérance de vie était de 69 ans pour les hommes et de 76 ans pour les femmes. Aujourd'hui, elle est de 79 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes. Au même moment, le taux de natalité chute au Canada.

Il en résulte que les Canadiens vivent plus longtemps et sont en meilleure santé. Il y a moins de travailleurs pour prendre la relève au moment de la retraite. Le Canada a changé. La Sécurité de la vieillesse doit changer en parallèle, afin de servir la fin pour laquelle elle a été conçue.

Nous ajusterons graduellement le Programme de la sécurité de la vieillesse pour faire en sorte que la prochaine génération puisse en bénéficier. Ces ajustements ne toucheront ni les prestataires actuels, ni les personnes proches de la retraite. Entre 2023 et 2029, nous ferons progressivement passer l'âge d'admissibilité de 65 à 67 ans. Cette approche graduelle permettra aux Canadiens plus jeunes de planifier leur avenir avec confiance. Nous rendrons aussi le programme plus souple à l'intention de ceux qui approchent de la retraite. À compter du 1^{er} juillet 2013, les Canadiens qui voudront continuer de travailler pourront reporter le moment où ils commenceront à toucher leurs prestations. Cette option facultative leur permettra de recevoir plus tard des prestations plus élevées.

Nous veillerons également à ce que les régimes de pension des employés de l'État soient viables et financièrement responsables. Nous rajusterons ces régimes de sorte qu'ils correspondent davantage à ceux dont bénéficient les Canadiens qui travaillent dans le secteur privé. Nous augmenterons aussi, à compter du 1^{er} janvier 2013, la part des cotisations que les députés et les sénateurs versent à leur régime de pension.



Le gouvernement a déjà annoncé une augmentation des transferts aux provinces dans le but de placer le financement des soins de santé sur une trajectoire stable et viable à long terme. En ajustant aussi le Programme de la sécurité de la vieillesse, nous garantissons que la prochaine génération de Canadiens pourra bénéficier de ces programmes et services des plus importants.

Créer des emplois dès maintenant, tout en investissant dans la formation axée sur les compétences et en comblant les lacunes dans la population active du Canada

Le budget d'aujourd'hui est axé sur la prospérité à long terme de notre pays. Or, comme toujours, nous répondons également aux besoins immédiats de nos concitoyens. Afin de créer des emplois dès maintenant, nous prolongeons d'un an le crédit à l'embauche pour les petites entreprises, une mesure concrète et éprouvée qui encourage les entreprises à embaucher davantage de travailleurs. Nous accorderons de nouveaux fonds pour améliorer l'infrastructure frontalière. Nous effectuerons de nouveaux investissements dans l'infrastructure locale, par l'entremise des agences de développement régional du Canada. Nous allons aussi renouveler la flotte de la Garde côtière canadienne, dont c'est le 50^e anniversaire.

En plus de créer des emplois dès maintenant, le gouvernement fournira de nouvelles occasions pour les Canadiens d'entrer sur le marché du travail. Nous continuerons d'aider les travailleurs âgés en transition à trouver de bons emplois. Nous augmenterons le financement pour la formation axée sur les compétences et les expériences de travail, pour les jeunes Canadiens et pour les Canadiens handicapés.

Les réservistes du Canada font des sacrifices exceptionnels pour assurer la sécurité du Canada. Mais certains employeurs refusent de les embaucher à cause de leurs absences prolongées et des coûts additionnels qu'elles entraînent. Ces braves Canadiens ne devraient pas être pénalisés. En collaboration avec La Compagnie Canada, le gouvernement aidera à éliminer les obstacles à l'embauche de réservistes.

Nous prendrons également des mesures afin de moderniser le Programme d'assurance-emploi. Nous veillerons à ce qu'il soit beaucoup plus facile pour les Canadiens sans emploi de trouver de nouvelles possibilités, et pour les employeurs de trouver les travailleurs dont ils ont besoin. Dans le des bénéficiaires qui oeuvrent dans des secteurs où l'emploi est irrégulier, nous apporterons au programme de légers changements afin de mieux cibler notre soutien sur les Canadiens qui veulent travailler. Nous offrirons aussi de nouveaux incitatifs et de nouvelles possibilités aux membres des Premières nations vivant sur des réserves de participer pleinement à l'économie et d'être plus autonomes.

Le gouvernement prendra en outre des mesures pour définir un nouveau cadre législatif en réponse au rapport du Panel national sur l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations. Dans un premier temps, nous ferons de nouveaux investissements pour construire et rénover des écoles dans les réserves, et nous accroîtrons le soutien des programmes d'alphabétisation des jeunes enfants. Nous collaborerons avec les Premières nations à l'établissement de partenariats avec les provinces et d'autres intervenants afin de libérer le plein potentiel des enfants des Premières nations. Nous investirons aussi dans une stratégie à long terme pour améliorer la qualité de l'eau dans les collectivités des Premières nations.

En outre, le gouvernement restructurera le système d'immigration du Canada pour le rendre plus rapide et plus efficient. Nous veillerons à ce qu'il soit conçu avant tout dans le but de renforcer l'économie canadienne. Nous pourrions ainsi mieux combler les lacunes de notre population active. Nous attirerons un plus grand nombre d'entrepreneurs dont nous avons besoin, de façon à créer de bons emplois et à favoriser la croissance économique à long terme.

Investir de manière efficace à l'appui de la recherche de calibre mondial, l'innovation et l'entrepreneuriat

Dans le cadre de notre plan pour l'emploi et la croissance, le gouvernement a investi de façon très substantielle dans les sciences et la technologie. Ces investissements sont nécessaires pour aider à maintenir une économie moderne et concurrentielle. Ils encouragent l'innovation, c'est-à-dire les nouvelles idées qui débouchent sur de nouveaux produits et services et sur de nouveaux emplois très spécialisés et bien rémunérés. Le secret consiste à stimuler l'investissement du secteur privé dans la recherche-développement. En dépit des efforts que nous avons faits jusqu'ici, le Canada accuse un retard dans ce dossier névralgique par rapport aux autres économies avancées.

En réponse au rapport Jenkins sur l'innovation, nous accorderons un nouveau financement substantiel pour aider les entrepreneurs à obtenir du capital de risque. Nous pousserons plus loin la promotion de l'innovation dans les petites entreprises par l'entremise des marchés du gouvernement. Nous investirons de nouveaux fonds pour soutenir l'innovation et l'expansion des marchés dans le secteur forestier.

Nous doublerons nos investissements par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle et nous accorderons un nouveau soutien pour les partenariats entre les entreprises et les universités. Nous ferons de nouveaux investissements dans l'infrastructure de recherche de pointe de nos collègues et de nos universités. Nous allons rationaliser et améliorer le programme d'incitatifs fiscaux pour l'innovation en entreprise, et nous réinvestirons les économies dans le soutien direct.

Nous allons aussi faire un examen des organismes gouvernementaux de sciences et de technologie afin qu'ils puissent faire passer plus efficacement les nouvelles idées du laboratoire au marché.

Grâce à ces mesures, le Canada sera en mesure de réussir dans l'économie du savoir du 21^e siècle. Nous serons en mesure de bâtir des entreprises plus concurrentielles à l'échelle internationale. Ces entreprises créeront davantage d'emplois bien rémunérés et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

Rationaliser l'examen des grands projets économiques

En ce 21^e siècle, il est de plus en plus évident que les ressources énergétiques et naturelles du Canada constituent pour notre pays d'énormes atouts au sein de l'économie mondiale. Les secteurs pétrolier, gazier, minier et forestier emploient directement plus de trois quarts de million de Canadiens, et ils alimentent la croissance économique partout au pays. Ils créent de bons emplois, non seulement directement, mais aussi indirectement, dans les domaines de la fabrication, du travail de bureau, des corps de métiers et des services financiers.

Les industries canadiennes de ressources naturelles ont un énorme potentiel de création d'emplois et de croissance, qui peut être exploité dès maintenant et pour la prochaine génération. Ce potentiel est présent dans toutes les régions du pays – dans le secteur du gaz naturel en Colombie-Britannique; dans les secteurs du pétrole et des minéraux des Prairies; dans le Cercle de feu en Ontario; dans le Plan Nord du Québec; dans le secteur de l'hydroélectricité des provinces de l'Atlantique; et dans le secteur minier du Nord canadien.

Il est récemment devenu évident que nous devons trouver de nouveaux marchés d'exportation pour les ressources énergétiques et naturelles du Canada afin d'être moins dépendants des États-Unis. Les économies en forte expansion de la région de l'Asie-Pacifique constituent une source énorme et croissante de demande, mais il n'y a pas que vers le Canada que ces pays peuvent se tourner. Si nous n'agissons pas dès maintenant, nous perdrons cette occasion sans précédent.

Nous mettrons au point des mesures réglementaires responsables et intelligentes sur la mise en valeur des ressources naturelles à l'intention des grands projets économiques, tout en respectant les domaines de compétence des provinces et en maintenant les normes de protection environnementale les plus élevées. Nous simplifierons le processus d'examen de ces projets selon le principe suivant : un projet, un examen, dans des délais clairement établis. Nous veillerons à ce que le Canada dispose de l'infrastructure nécessaire pour acheminer ses exportations vers de nouveaux marchés.

De plus, nous allons pousser plus loin notre partenariat des plus efficaces avec la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante afin de continuer à réduire la paperasserie à l'échelle du gouvernement. Notre objectif est de permettre aux entreprises de se concentrer sur ce qu'elles font le mieux, c'est-à-dire créer des emplois et des possibilités d'un océan à l'autre.

Appuyer le plan d'expansion du commerce le plus ambitieux de toute l'histoire du Canada

Enfin, le gouvernement lance le plan d'expansion du commerce le plus ambitieux de toute l'histoire du Canada, à titre d'élément clé de notre plan de prospérité à long terme. L'expérience démontre que l'ouverture de nouveaux marchés d'exportation procure d'énormes retombées à long terme pour le Canada. Elle crée de nouvelles possibilités pour les entreprises canadiennes et de bons emplois pour nos travailleurs. Les Canadiens ont déjà prouvé qu'ils pouvaient rivaliser avec l'élite mondiale lorsque les règles du jeu sont équitables.

C'est pourquoi le gouvernement a travaillé sans relâche afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les exportations canadiennes. Avant 2006, le Canada n'avait signé que 3 nouveaux accords commerciaux en 13 ans. Depuis, notre gouvernement a conclu des accords commerciaux avec neuf pays, et nous négocions avec de nombreux autres. Hier encore, le premier ministre est rentré d'un autre voyage en Asie au cours duquel il a amorcé la négociation de nouveaux accords commerciaux avec la Thaïlande et le Japon.

Les États-Unis demeureront notre principal partenaire commercial. Toutefois, les événements récents et les tendances à long terme montrent clairement qu'il nous faut diversifier les marchés d'exportation du Canada. Nous devons ouvrir de nouveaux marchés dans les grandes économies émergentes, en plus de renforcer et d'étendre nos liens commerciaux existants.

Nous continuerons de mettre en œuvre le plan d'action conjoint « Par-delà la frontière » avec les États-Unis dans le but de renforcer et d'approfondir les liens économiques et en matière de sécurité entre nos deux pays. Au même moment, nous harmoniserons nos exemptions de droits et de taxes pour les séjours de 24 et de 48 heures afin de les faire correspondre à celles dont bénéficient les citoyens des États-Unis. Cette mesure réduira la congestion à la frontière.

Nous terminerons la négociation de nouveaux accords commerciaux avec l'Union européenne et avec l'Inde. Nous entamerons aussi les discussions liées à notre adhésion au Partenariat transpacifique, et nous continuerons à intensifier nos liens commerciaux avec la Chine. En ayant un meilleur accès à ces vastes marchés en croissance, nous accroîtrons la sécurité financière de tous les Canadiens. Nous créerons de bons emplois et une croissance à long terme dans toutes les régions du pays.

Regarder un peu plus loin

Depuis son arrivée au pouvoir en 2006, le gouvernement s'est concentré sur la création d'emplois et sur la croissance économique. Notre but ultime est d'assurer la prospérité à long terme de tous les Canadiens. Nous regardons un peu plus loin, comme le conseillait Sir John A. Macdonald et nous pouvons apercevoir au loin maintes raisons d'espérer.

Nous voyons de jeunes Canadiens, confiants dans leur avenir; des Canadiens retraités qui profitent vraiment de l'âge d'or; des Canadiens autochtones qui réalisent leur vaste potentiel; et de nouveaux Canadiens qui contribuent au renforcement de notre pays comme ils le font depuis des générations. Nous voyons que chaque région du pays est plus prospère que de tout temps au cours de notre histoire. Nous voyons les entreprises et les universités canadiennes mettre au point des innovations auxquelles nul n'avait encore pensé, créant ainsi de nouvelles possibilités et une vie meilleure pour les Canadiens et pour les autres populations du monde.

Nous voyons un Canada qui ne cesse de se renforcer au fil du 21^e siècle. Nous voyons le Canada au centre de l'échiquier mondial – avec un grand marché allié au sud, un continent riche de possibilités de l'autre côté de l'Atlantique, et un monde en pleine expansion de l'autre côté du Pacifique. Nous voyons un Canada dont la richesse, bien qu'immense, sera ultimement mesurée en fonction du bonheur accru et de la plus grande sécurité de ses citoyens.

Nous voyons le Canada tel qu'il est, et tel qu'il peut être : une belle et grande nation qui fait l'envie des autres pays, une nation forte et libre. Notre gouvernement s'est toujours inspiré de cette vision. Nous prenons aujourd'hui des mesures ambitieuses afin de la réaliser pleinement, de manière à donner l'espoir à nos enfants et à nos petits-enfants, à procurer des possibilités à tous les Canadiens, et à assurer un avenir prospère à notre pays bien-aimé.